

ECONOMIE

economie.union@sonapresse.com

Paul Angouna : " Cette hausse n'est pas imputable à l'autorité portuaire "

SELON le directeur du Port-Môle de Libreville, la hausse du tarif du trajet Libreville-Port-Gentil obéit à d'autres paramètres dont l'Oprag n'est nullement responsable.

Propos recueillis par Maxime Serge
MIHINDOU
Libreville/Gabon

L'union: Le coût du trajet Libreville-Port-Gentil est passé, depuis le 1er mai 2021, de 28 000 à 35 000 francs. Selon les compagnies de transport maritime, cette hausse est consécutive, principalement, à deux taxes supplémentaires rajoutées par l'Oprag. Que répondez-vous à ces accusations ?

Paul Angouna : Avant tout, il est important de rappeler que l'Office des ports et rades du Gabon dispose de deux tutelles : une tutelle technique, le ministère des Transports, et une tutelle économique à

savoir le ministère de l'Économie et du Budget. De ce fait, l'Oprag ne peut procéder à l'application de nouvelles taxes sans en référer à sa tutelle économique. De plus, les taxes auxquelles font référence ces compagnies de navigation sont contenues dans le barème des redevances qui, lui, n'a fait l'objet d'aucune modification depuis 2006.

Selon les responsables de ces compagnies, la taxe d'équipement redevance portuaire est passée de 94 000 à 1,9 million de FCFA. Confirmez-vous ces informations ? Si oui, comment expliquez-vous cette hausse vertigineuse ?

- Cette hausse, pour autant qu'elle soit avérée, n'est pas imputable à l'Autorité portuaire que je représente au sein du Port-Môle sous l'égide du directeur général Apollinaire Alassa. Comme indiqué précédemment, la taxe d'équipement portuaire n'a subi aucune évolution depuis 2006 dans la mesure où celle-ci fait évidemment

partie de notre barème des redevances. Toutefois il est important de souligner que depuis ma prise de fonction en janvier 2021, cette taxe qui est fonction du nombre d'escalas a vu son application effective, contrairement au forfait qui était appliquée pour juguler au mieux les effets de la première vague de Covid 19. Notre mission principale, qui est de mettre en œuvre la politique du gouvernement édictée par les hautes autorités en tête desquels le chef de l'État Son Excellence Monsieur Ali Bongo Ondimba, dans le domaine portuaire, a toujours été d'accompagner les compagnies de transport maritime. Les insinuations de la taxe de lamanage sont très infondées car le lamanage ne figure pas comme service au cabotage national. Ces sociétés font perdre plus d'un milliard de francs à l'Oprag du fait des exonérations par forfait que l'autorité portuaire applique en faveur de ces transporteurs. Le véritable problème se trouve dans les autres centres de coûts et surtout dans la volonté délibérée de ces partenaires à faire du chiffre avec les marges



Photo: DR

Paul Angouna, directeur du Port-Môle de Libreville.

bénéficiaires incontrôlées. Tous les opérateurs portuaires obèrent le panier de la ménagère avec leurs marges qui ne sont pas suivies.

Comment l'Oprag peut-elle ramener la sérénité au sein de ces compagnies afin d'éviter une escalade continue des coûts du transport maritime ?

- Il est important de rappeler à l'opinion publique qu'il n'y a jamais eu de conflit entre l'Autorité portuaire et les compagnies

de navigation. En réalité, il n'en est rien car, les coûts de passage portuaires ne représentent que 1 % des charges de ces compagnies maritimes, contrairement au carburant qui, lui, représente près de 70 % selon leurs charges. In fine, l'Office des ports et rades du Gabon et les compagnies de navigation travaillent en étroite collaboration et que cette augmentation ne saurait être justifiée par de nouvelles taxes.

Assurances: 42 milliards de francs de sinistres réglés en 2020

MSM
Libreville/Gabon

LES compagnies d'assurances ont réglé pour 42,66 milliards de FCFA de sinistres en 2020 contre 40,39 milliards l'année précédente. Soit une hausse de 6 % par rapport à 2019, indique le ministère de l'Économie.

En assurance Non-Vie, la charge des sinistres s'est améliorée de 11 % à 30,98 milliards de FCFA à fin décembre 2020. Par contre, en assurance Vie, le montant des sinistres payés a diminué de 6 % à 11,68 milliards à fin 2020 comparativement à la même période en 2019 où il se situait à 12,43 mil-

liards. D'une manière générale, le chiffre d'affaires consolidé à fin décembre 2020 du secteur des assurances a progressé de 4,7 % par rapport à fin décembre 2019, passant ainsi de 85,73 milliards de FCFA à 89,74 milliards de FCFA. Cette hausse est liée aux bonnes performances enregistrées dans les branches Non-Vie (3,9 %) et Vie (7,20 %).

Il faut savoir qu'à fin décembre 2020, Alios Finance Gabon et Finatra sont les deux établissements financiers qui composent le secteur. Ils ont pour principales activités, le crédit à la consommation, le crédit-bail, le crédit d'investissement et le crédit à longue durée.

Un carrefour à la place du rond-point de " La Sablière "

GMNN
Libreville/Gabon

LA principale voie qui mène à la commune d'Akanda au nord de Libreville connaît actuellement des travaux de réaménagement. Depuis plusieurs semaines, en effet, la circulation est quelque peu perturbée après l'aéroport de Libreville, au niveau de l'entrée du quartier huppé de " La Sablière ".

Ces travaux visent, dans un premier temps, la suppression du sens giratoire existant et, dans un second, l'aménagement d'un carrefour. La particularité du carrefour sera l'élargissement de la voie. Cette dernière va passer d'une largeur initiale de 14 mètres à 20 mètres, incluant une troisième voie qui est



Photo: GMNN

Une vue du chantier du rond-point de la Sablière.

actuellement en construction à cet endroit. Cet élargissement a nécessité le déplacement du mur de la compagnie aérienne Afrijet.

Prévu pour une durée de 6 mois, il n'en reste que 3 à l'entreprise Sogea Satom chargée de la réalisation des travaux, pour la

livraison de ce chantier. L'objectif de ces travaux de réajustement est de rendre la circulation plus fluide. Certes, les problèmes récurrents d'embouteillage sur cette route ne seront pas totalement résolus mais le trafic pourrait être plus fluide qu'auparavant.